Une offre de complémentaire santé conçue spécialement pour les habitants de la communauté de communes du Briançonnais

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS

BRIANÇON

exemple SANTÉ

à partir de **25,67€** par mois*

* Pour une personne de -30 ans en garantie Clarée.

3 niveaux de garanties en fonction de vos besoins et des remboursements performants allant jusqu'à :

- 300€ pour les lunettes et 200€ pour les lentilles (1)
- 250% pour les prothèses dentaires (1)
- 100% pour la pharmacie (1)
- 150% pour les consultations de spécialistes (1)

(1) Avec la garantie Durance.

SOLEAD

et la ville de Briançon s'engagent à vos côtés pour défendre votre droit à la santé.

Mutuelle de France Alpes du Sud — La santé c'est nous

MUTUALITÉ FRANÇAISE

Groupe Solimut

Vous habitez la communauté de communes du Briançonnais, Solead et votre ville s'engagent à vos côtés pour défendre votre droit à la santé.

Un large réseau de proximité

BRIANÇON	6 rue Alphand	04 92 20 26 06
EMBRUN	9 boulevard Pasteur	04 92 43 39 38
GAP	2 boulevard de la Libération	04 92 53 62 62

Un réseau de soins de qualité

À travers son réseau sanitaire et social mutualiste, Solead et la Mutuelle d'Action sociale des Alpes du Sud vous garantissent une protection développée avec des tarifs maîtrisés, sans dépassements. Près de chez vous, nos Opticiens mutualistes vous accueillent à Gap et Briançon et le centre dentaire mutualiste de Briançon est à votre disposition.

Des conseillers à votre écoute

Joignables du mardi au samedi.

Le tiers payant

Pas d'argent à avancer pour les actes médicaux, dentaires et pour vos équipements d'optique. Quant à vos dépenses de santé hors tiers payant (par exemple, consultation d'un généraliste), elles vous sont remboursées sous 48 h.

Des actions de prévention

■ Santé visuelle ■ Santé auditive ■ Bilan nutritionnel et conseils sur l'alimentation ■ Bilan de condition physique et conseils ■ Test du diabète ■ Dépistage bucco-dentaire ■ Dépistage des troubles musculo-squellettiques.